

# Le gazouillis de la plaine

Bulletin de décembre 2025

## Edito du Maire



Madame, Monsieur,  
Chères Argensonaises, Chers Argensonnais,

L'année 2025 qui s'achèvera dans quelques jours a été quelque peu mouvementée et ce que les médias nous relatent chaque jour de l'actualité au sommet de l'Etat et des institutions nationales nous laisse nombreux dans une certaine consternation.

Objectivement, l'instabilité gouvernementale ne peut que nous inquiéter, peut-être nous angoisser et certainement nous interroger sur les périodes à venir.

Loin de ces péripéties, dans nos villages et au sein d'une ruralité qui nous est chère, la vie suit son cours. Profitons pleinement de ce mois de décembre qui nous offre un intermède, un moment de respiration, une parenthèse enchantée avec Noël et les fêtes de fin d'année.

A chaque changement d'année, nous exprimons notre joie de se retrouver en famille et/ou avec ses amis pour des moments de partage et de bonheur simple.

L'année 2026, c'est pour les élus qui m'entourent le terme du mandat que vous nous avez confié.

Pour certains d'entre eux, ce sera la fin d'un engagement plus ou moins long au service des Argensonnais(es).

Je veux remercier sincèrement l'engagement et le dévouement sans faille de ces élus.

Pour les autres sortants qui ont exprimé leur souhait de poursuivre cet engagement et pour toutes les autres personnes qui souhaiteront se lancer dans cette belle et exaltante aventure, j'espère que ce vœu pourra être exaucé.

Depuis quelques mois, les futurs nouveaux élus, les élus sortants et les agents municipaux sont astreints à un devoir de réserve en matière de communication et c'est pourquoi, ce bulletin ne doit pas avoir pour objet de promouvoir les réalisations du conseil municipal sortant mais simplement de vous informer de ce qui se passe dans nos villages et hameaux.

Je pense d'ailleurs que c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire dans ce journal au long des six années de ce mandat.

En attendant de vous retrouver le 16 janvier 2026 pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, toute l'équipe municipale, élus et agents, se joint à moi pour vous souhaiter à tous, de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Bien à vous,  
Jean-François SALANON

## Dans ce numéro

- 1 Edito du Maire
- 2-3 Climadiag
- 4-5 Restauration d'une œuvre picturale
- 6 Travaux
- 7 Opération broyage
- 8 Tarifs 2026 de la restauration scolaire et de la garderie
- 9-10 Tarifs 2026 de location des salles municipales
- 11 Bus de Noël solidaire
- 12 Elections municipales mars 2026
- 13 Balade thermographique
- 14-16 Déchets - Actualités
- 17-18 Syndicat Plaine de Courance
- 19 CIF-SP Solidaires entre les âges
- 20 UDAF - S'Pass Familles
- 21-23 Violences conjugales
- 24-27 Retour en images sur quelques événements estivaux
- 28 Dates à retenir

Directeur de publication : J-F. Salanon  
Mail : [legazouillisdelapleine@gmail.com](mailto:legazouillisdelapleine@gmail.com)  
Raynaud Imprimeurs  
79160 Coulonges sur l'Autize  
ISSN : 2801-4898



10-31-1336



## Climadiag

ClimaDiag Commune est un outil de Météo-France qui permet de connaître les évolutions climatiques probables dans sa commune.

Ces données locales sont accessibles gratuitement sur le site de Météo-France.

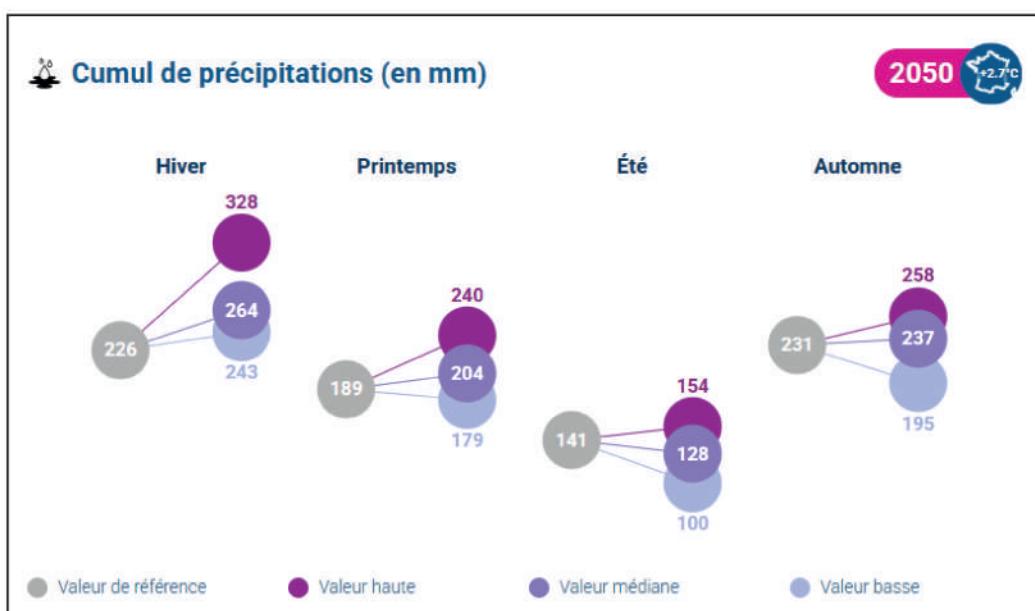
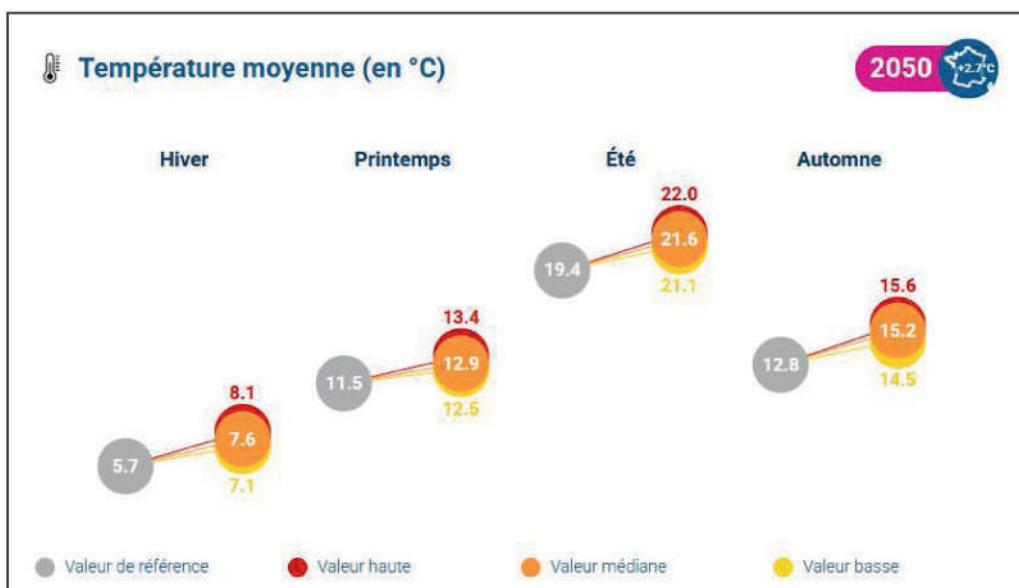
<https://meteofrance.com/climadiag-commune>

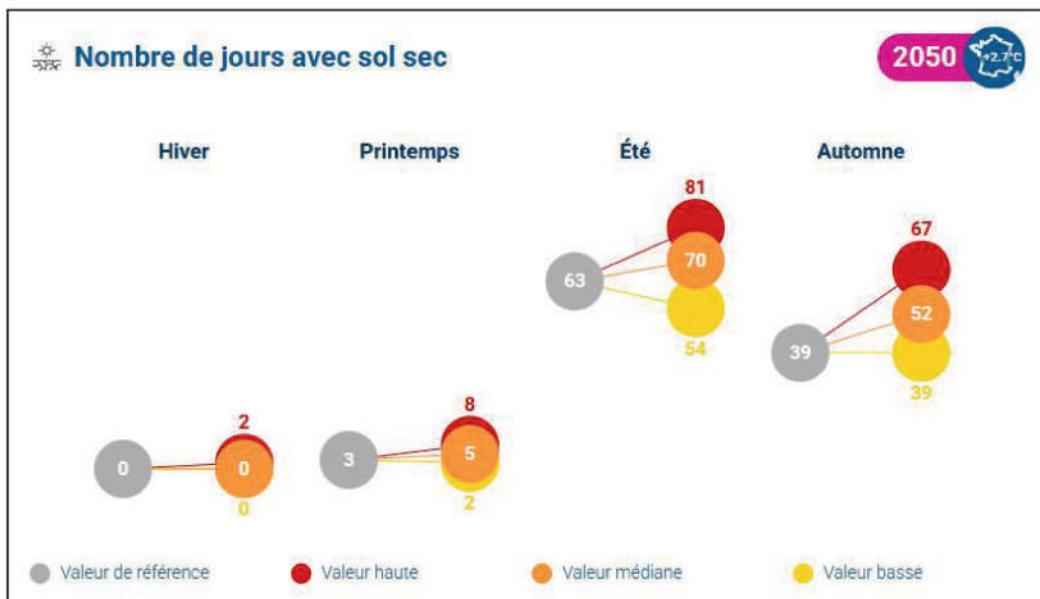
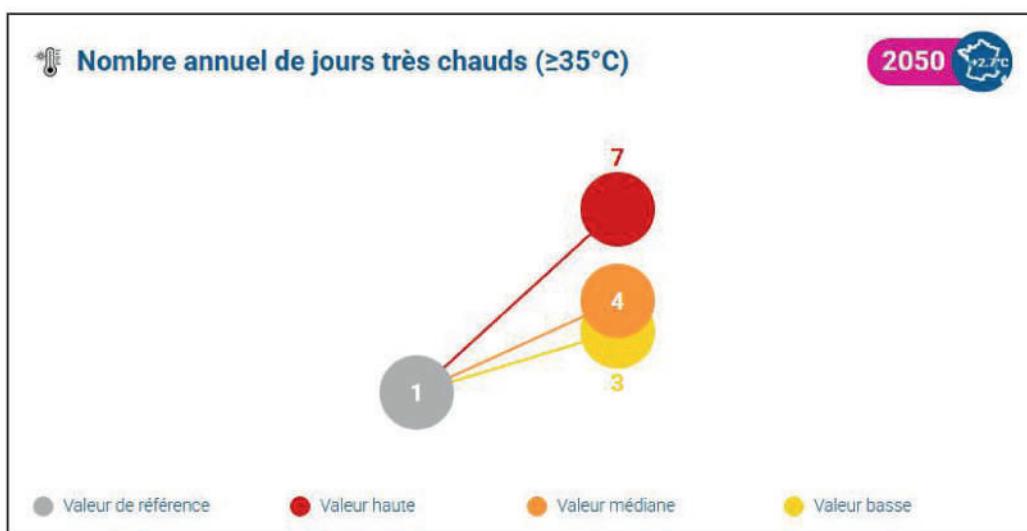
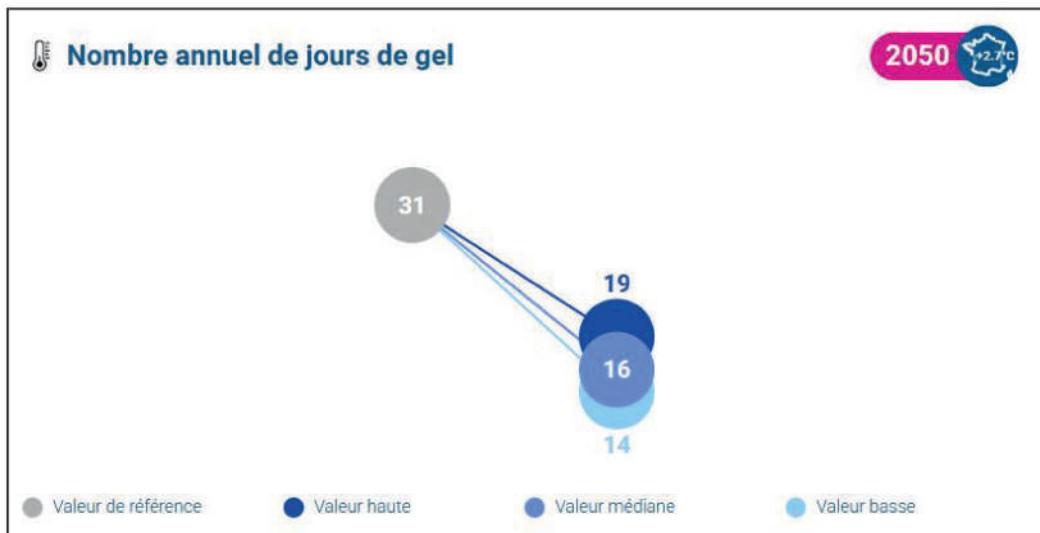
Très simple d'utilisation, il suffit de renseigner le nom ou le code postal de sa commune pour avoir accès à une synthèse d'une dizaine de pages qui présente les évolutions de différents indicateurs climatiques communaux aux horizons 2030, 2050 ou 2100.

Ces indicateurs sont classés en cinq grandes familles : Climat, risques naturels, santé, agriculture et tourisme.

Dans chaque synthèse, Météo-France explique comment lire les différentes figures qui permettent d'illustrer l'évolution des indicateurs climatiques ciblés. Chaque indicateur comporte une **valeur médiane** encadrée par une **valeur haute** et une **valeur basse** : une fourchette qui correspond à un intervalle de confiance.

Ci-après quelques indicateurs clés des projections « 2050 » pour Plaine-d'Argenson.





## Rénovation d'une œuvre picturale

Notre commune est propriétaire d'une œuvre picturale protégée par les Monuments historiques avec une inscription au titre des objets depuis le 18 février 1999.

Ce tableau représentant La Sainte-Famille - La Trinité est une huile sur toile datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dont l'auteur est inconnu.

Présente depuis de nombreuses années dans l'église Saint-André de Prissé, cette œuvre provient d'une donation de la Famille de la Rochebrochard.

Le temps et les conditions d'accrochage de ce tableau de dimension imposante (2,86 x 2,29 mètres) ont considérablement altéré son châssis et la couche picturale elle-même qui présentait de nombreuses zones lacunaires et en soulèvement.

Conscient du mauvais état général de cette œuvre et soucieux de la conservation du patrimoine local, le conseil municipal a délibéré le 19 décembre 2024 pour sa restauration.

Les travaux de restauration ont consisté en une désinsectisation par anoxie statique réalisée par l'atelier de restauration du musée Bernard d'Agesci de Niort, une intervention sur le support (restaurateurs Patrick BUTI et Justine SIONNEAU en binôme) et enfin une intervention sur la couche picturale (restauratrice Nathalie LEGILLON).

Cette restauration a été rendue possible au travers du Fonds communautaire du Patrimoine créé en mai 2016 par la Communauté d'agglomération du Niortais. Ce fonds communautaire du Patrimoine destiné à la restauration des objets mobiliers protégés au titre des Monuments historiques ou des objets non protégés qui font l'histoire de notre territoire, apporte aux communes un accompagnement technique, scientifique et financier.



Avant restauration



Après restauration

### Plan de financement (en € HT)

Dépenses : 22 277,66 €

- Anoxie (désinsectisation) - atelier de restauration de Niort Agglo : 50,00 €
- Intervention support : 9 660,66 €
- Intervention couche picturale : 12 567,00 €

Recettes : 22 277,66 €

- Direction Régionale des Affaires Culturelles – Monuments Historiques : 6 683,30 €
- Club des mécènes des Deux-Sèvres : 2 000,00 €
- Fonds communautaire du Patrimoine Niort Agglo : 6 797,18 €
- Commune de Plaine-d'Argenson : 6797,18 €

Quelques clichés de l'accrochage de l'œuvre restaurée qui a eu lieu le 26 novembre dernier.



## Travaux

### Sécurisation entrée de bourg à Prissé

Faisant suite aux travaux d'aménagement de l'itinéraire cyclable entre l'école et le bourg de Prissé, un dispositif de sécurité routière a été mis en œuvre sur la route départementale n°53 en entrée d'agglomération de Prissé, face au cimetière.

Ce nouvel aménagement répond à deux objectifs principaux :

- Limiter la vitesse des automobilistes (sur une section où le non-respect de la vitesse réglementaire de 50 km/h a été démontré à plusieurs reprises).
- Sécuriser la traversée des piétons et cyclistes usagers de l'itinéraire cyclable qui souhaitent se rendre à la mairie, aux salles municipales ou au parc.

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, les travaux ne sont pas totalement achevés puisqu'il reste à mettre en place les panneaux de signalisation verticale.

Ces travaux d'un montant de 43 650 € TTC ont été financés de la manière suivante.

DEPENSES		RECETTES	
		Financeur	Montant
Coût travaux HT	35 520,00 €	Etat	16 922,50 €
- Dépenses vélos éligibles	32 990,00 €	CD79	7 777,50 €
- Dépenses non éligibles	2 530 €	CAN	8 055,24 €
Contrôle externe HT	855,00 €	Commune	10 894,76 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>36 375,00 €</b>		
<b>TVA</b>	<b>7 275,00 €</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>43 650,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>43 650,00 €</b>

Le montant à charge de la commune est donc de 10 894,76 € auquel il y a lieu de soustraire le retour de TVA qui reviendra intégralement à la commune.

Nous remercions sincèrement les partenaires financiers qui nous ont permis de concrétiser ce projet.

### Sécurisation traversée de Prissé

Plusieurs riverains de la route départementale n°650 nous interpellent régulièrement sur la vitesse des véhicules dans la traversée du village. Si nous sommes bien conscients et n'ignorons pas les abus de quelques usagers, les différentes campagnes de mesure de vitesse ont montré que la vitesse moyenne des véhicules était néanmoins conforme à la limitation réglementaire de 50 km/h.

Toutefois, des travaux de marquage au sol (peintures et résines) sont prévus dans les prochains mois (passage piétons, bordures d'îlots...) pour mieux identifier les zones à risque.

Nous regardons également à renforcer la signalisation verticale pour sensibiliser les usagers aux dangers routiers au sein de cette agglomération.

### Travaux de réhabilitation énergétique de l'école Charles Rossignol

Les travaux de réhabilitation énergétique de l'école auront lieu en deux phases (entre les vacances d'hiver et de printemps puis durant la saison estivale 2026). Durant la première phase des travaux, des classes provisoires (modulaires) seront installées sur le terrain enherbé à l'arrière du réfectoire et accueilleront les élèves de PS, MS, GS et CP.

Nous reviendrons plus en détail sur ces travaux dès lors que les entreprises retenues seront toutes connues (la consultation est toujours en cours et certains lots restent à attribuer).

Le montant estimé des travaux est de 568 550,00 € HT.

Nous avons d'ores et déjà obtenu l'assurance d'être subventionné à hauteur de 80% du montant des travaux : 21% au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Etat), 13% au titre du Fonds vert (Etat) et 46% par le SIEDS.

## Opération broyage

Niort Agglo et la commune de Plaine-d'Argenson organisent régulièrement des journées « Broyage de branche » au profit des habitants qui peuvent ainsi valoriser leurs branchages en broyat bien utile pour pailler les sols.

La dernière journée s'est déroulée le 2 décembre 2025 à Saint-Etienne-la-Cigogne.

D'autres journées seront proposées en 2026. N'hésitez pas à y participer.



## Tarifs 2026 de la restauration scolaire et de la garderie

### Tarifs restauration scolaire

Les tarifs de la restauration scolaire évoluent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Cette augmentation (environ 7%) des tarifs, inchangés depuis deux ans, est rendue nécessaire pour faire face à la hausse importante des matières premières alimentaires et des charges générales.

Le prix demandé aux familles représente à peine un tiers du coût réel du repas pour la collectivité.

	Tarifs en vigueur	Tarifs à compter du 1er janvier 2026
Enfant	2,40	<b>2,57</b>
Enfant (à partir du 3ème)	2,30	<b>2,46</b>
Adulte (1)	3,15	<b>3,37</b>
Stagiaire	Gratuit	<b>Gratuit</b>

(1) Personnel communal, enseignant, professionnel extérieur

### Tarifs garderie

De la même façon, les tarifs de la garderie augmenteront le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

L'évolution des tarifs (10%) permettra de compenser une partie de la hausse importante du coût de fonctionnement de ce service non obligatoire et pourtant essentiel.

Pour rappel les horaires de la garderie sont 7h15 à 9h00 le matin et 16h30 à 18h30 le soir.

	Tarifs en vigueur	Tarifs à compter du 1er janvier 2026
Forfait matin	1,20	<b>1,32</b>
Forfait soirée	1,20	<b>1,32</b>
Pénalité pour non-respect des horaires de fermeture du service	4,00	<b>4,40</b>

## Tarifs 2026 de location des salles municipales

Les tarifs des salles, inchangés depuis 2022, évolueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Tarifs "Particuliers domiciliés à Plaine-d'Argenson"		Tarifs en vigueur (€)	Tarifs à compter du 01/01/2026 (€)
GRANDE SALLE DE PRISSE	WEEK-END	187,00	206,00
	JOUR SEMAINE (1)	93,00	103,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		122,00
SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	126,00	139,00
	JOUR SEMAINE (1)	66,00	69,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		83,00
GRANDE + SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	275,00	303,00
	JOUR SEMAINE (1)	137,00	151,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		181,00
SALLE DE BELLEVILLE	WEEK-END	110,00	121,00
	JOUR SEMAINE (1)	55,00	61,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		73,20
SALLE DE ST ETIENNE LA CIGOGNE	WEEK-END	55,00	61,00
	JOUR SEMAINE (1)	27,00	30,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		36,00
SALLE DE LA CURE	WEEK-END	55,00	61,00
	JOUR SEMAINE (1)		30,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		36,00
BUVETTE PARC	WEEK-END		
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		

Tarifs "Particuliers extérieurs"		Tarifs en vigueur (€)	Tarifs à compter du 01/01/2026 (€)
GRANDE SALLE DE PRISSE	WEEK-END	407,00	453,00
	JOUR SEMAINE (1)	203,00	224,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		268,00
SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	247,00	306,00
	JOUR SEMAINE (1)	126,00	152,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		183,00
GRANDE + SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	550,00	667,00
	JOUR SEMAINE (1)	275,00	332,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		398,00
SALLE DE BELLEVILLE	WEEK-END	297,00	297,00
	JOUR SEMAINE (1)	148,00	149,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		178,00
SALLE DE ST ETIENNE LA CIGOGNE	WEEK-END	88,00	134,00
	JOUR SEMAINE (1)	44,00	66,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		79,00
BUVETTE PARC (3)	WEEK-END	66,00	73,00
	JOUR SEMAINE (1)		37,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		43,00

(1) Les lundis, mardis, mercredis ou jeudis, hors jours fériés

(2) : Fériés en semaine hors vendredis

(3) : Gratuit si location grande salle ou salle socio

Mise à disposition vaisselle (Salle de Belleville) = 50 €

Tarification pour remise des clés après l'heure convenue = 50 €

Tarifs "Associations dont le siège social est domicilié à Plaine-d'Argenson"		Tarifs en vigueur (€)	Tarifs à compter du 01/01/2026 (€)
GRANDE SALLE DE PRISSE	WEEK-END	165,00	182,00
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		91,00
SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	110,00	121,00
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		61,00
GRANDE + SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END		266,00
	JOUR SEMAINE (1)		Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		133,00
SALLE DE BELLEVILLE	WEEK-END	55,00	61,00
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		30,00
SALLE DE ST ETIENNE LA CIGOGNE	WEEK-END	27,50	30,00
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		15,00
SALLE DE LA CURE	WEEK-END		30,00
	JOUR SEMAINE (1)		Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		15,00
BUVETTE PARC	WEEK-END		
	JOUR SEMAINE (1)	Gratuit	Gratuit
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		

Tarifs "Associations extérieures"		Tarifs en vigueur (€)	Tarifs à compter du 01/01/2026 (€)
GRANDE SALLE DE PRISSE	WEEK-END	407,00	455,00
	JOUR SEMAINE (1)	203,50	228,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END	247,50	303,00
	JOUR SEMAINE (1)	126,50	152,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
GRANDE + SALLE SOCIO DE PRISSE	WEEK-END		665,00
	JOUR SEMAINE (1)		333,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
SALLE DE BELLEVILLE	WEEK-END	297,00	297,00
	JOUR SEMAINE (1)	148,50	149,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
SALLE DE ST ETIENNE LA CIGOGNE	WEEK-END	88,00	88,00
	JOUR SEMAINE (1)	44,00	44,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		
BUVETTE PARC (3)	WEEK-END		73,00
	JOUR SEMAINE (1)		43,00
	JOUR FERIE SEMAINE (2)		

(1) Les lundis, mardis, mercredis ou jeudis, hors jours fériés

(2) : Fériés en semaine hors vendredis

(3) : Gratuit si location grande salle ou salle socio

Mise à disposition vaisselle (Salle de Belleville) = 50 € (uniquement pour les associations hors commune)

Tarification pour remise des clés après l'heure convenue = 50 €

## Bus de Noël solidaire

Pour la huitième année consécutive, l'opérateur mobilités de Niort Agglo, Transdev, a mis en place une collecte de boîtes de Noël auprès des écoles du territoire, en faveur des personnes les plus démunies, enfants et adultes. Cette année, les boîtes collectées seront remises à l'association l'Escale.

Les boîtes superbement décorées contenant un jouet, un livre, une carte, un dessin et/ou une friandise ont été prises en charge par le bus des solidarités.

Un énorme merci aux enfants et à leur famille pour cet élan de solidarité et de fraternité.



**PASSEZ UN NOËL SOLIDAIRE**

tanlib.com [f](#) [i](#) [t](#) [x](#)

Offrez une boîte de Noël aux enfants ou adultes défavorisés.

La première semaine de décembre, le bus de Noël passera collecter les boîtes de Noël dans votre école.

Collecte au profit de l'association L'Escale

Boîtes de Noël : pour enfant ou adulte (au choix)

Dans une boîte à chaussures habillée de papier cadeau, y déposer :

<b>Enfant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* 1 friandise</li> <li>* 1 loisir : livre / BD</li> <li>* 1 jeu de société ou puzzle</li> <li>* 1 mot / dessin / petite carte (Objet neuf ou d'occasion en bon état)</li> </ul>	<b>Adulte</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* 1 friandise</li> <li>* 1 loisir : livre / BD</li> <li>* 1 accessoire chaud (écharpe, gants, bonnet...)</li> <li>* 1 mot / dessin / petite carte (Objet neuf ou d'occasion en bon état)</li> </ul>
--	--

Refermez la boîte avec son couvercle lui aussi emballé de papier cadeau, puis attachez l'ensemble avec un ruban (ne pas scotcher). Notez sur la boîte si c'est pour un garçon ou une fille et la tranche d'âge : 0-3 ans / 3-6 ans / 6-9 ans / 9-13 ans / 13 ans, ou si c'est pour une femme ou un homme.

Merci pour votre générosité !

niortagglo [appel au soutien](#) transdev [les routes en services](#) tanlib



## Elections municipales de mars 2026

Les dates des prochaines élections municipales ont été fixées au 15 mars 2026 pour le premier tour et au 22 mars 2026 pour le second tour.

La commune de Plaine-d'Argenson dispose de deux bureaux de vote.

Le bureau de vote de Saint-Etienne-la-Cigogne (ancienne mairie) concerne les habitants des anciennes communes de Belleville, Boisserolles et Saint-Etienne-la-Cigogne.

Le bureau de vote de Prissé (salle socio) concerne les habitants de Prissé-la-Charrière.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le 6 février 2026.

La date limite de dépôt des candidatures pour le premier tour est le 26 février 2026.

### Des changements importants quant au mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants

La loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a instauré **un scrutin de liste paritaire proportionnel** (avec une prime majoritaire de 50% pour la liste arrivée en tête) dans les communes de moins de 1 000 habitants, à partir des élections municipales de mars 2026.

Le mode de scrutin des conseillers municipaux **sera désormais similaire entre les communes de moins de 1 000 habitants et les communes de 1 000 habitants et plus** <sup>(1)</sup>.

Le scrutin plurinominal majoritaire avec possibilité de panachage, jusqu'à présent en vigueur dans les communes de moins de 1 000 habitants, disparaît donc à compter des élections municipales de mars 2026.

En résumé, **les électeurs devront choisir une liste entière, sans modification possible du bulletin. Les bulletins panachés seront invalides.**

L'autre nouveauté principale introduite par cette réforme est **l'obligation de parité entre les femmes et les hommes** sur toutes les listes municipales.

Pour tout savoir sur les élections municipales de mars 2026 :

<https://www.vie-publique.fr/elections-municipales-et-communautaires-des-15-et-22-mars-2026>



(1) A l'heure où sont écrites ces lignes, le nombre d'habitants à prendre en compte pour Plaine-d'Argenson n'est pas précisément connu. Toutefois, ce nombre devrait se situer autour de 1 000 habitants, plus ou moins est la question !

## Balade thermographique

En 2026, participez aux "Nuits de la Thermographie" – Inscription ouverte !

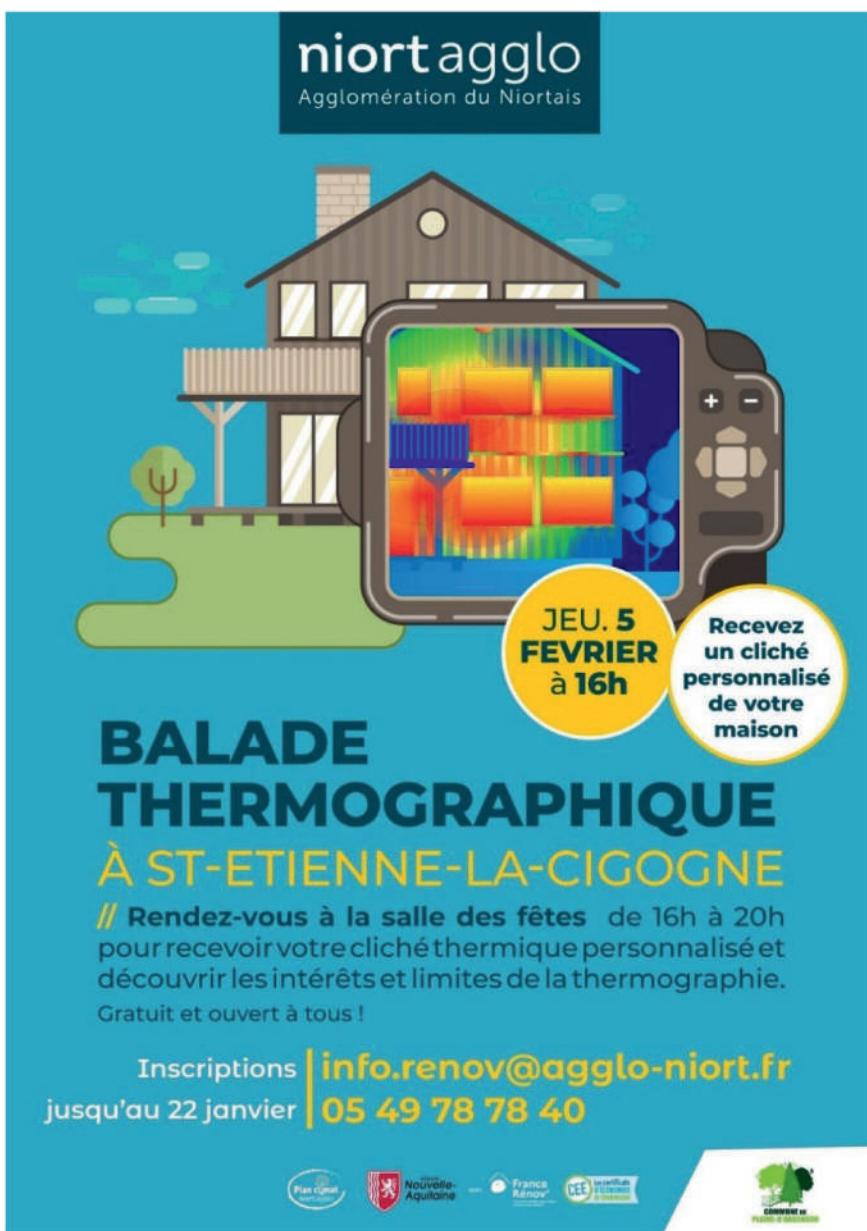
La commune de Saint-Etienne-la-Cigogne s'associe cette année encore au service Info Rénov' de Niort Agglo pour vous proposer l'animation "Nuits de la Thermographie", une action gratuite ouverte à tous les habitants souhaitant mieux comprendre les déperditions thermiques de leur logement et identifier des pistes d'amélioration.

Après inscription, les conseillers France Rénov' de Niort Agglo passeront quelques jours avant la restitution pour réaliser, directement devant votre habitation, des clichés thermiques à l'aide d'une caméra infrarouge. Ces prises de vue ont lieu tôt le matin ou en soirée afin de garantir des résultats fiables.

La séance de restitution aura lieu le **jeudi 05 février 2026** : chaque participant disposera d'un créneau personnalisé pour analyser ses images thermiques, obtenir un petit rapport individualisé et bénéficier de conseils adaptés — qu'il s'agisse de gestes simples ou de pistes de travaux d'isolation et d'efficacité énergétique.

► **Inscription obligatoire avant le 22 janvier 2026 (Nombre de places limité)**

Service Info Rénov' : 05 49 78 78 40 - [info.renov@agglo-niort.fr](mailto:info.renov@agglo-niort.fr) »



## Déchets - Actualités

L'Agglomération met à disposition des habitants un nouvel outil pour les accompagner dans leur gestion quotidienne des déchets : l'application **MonTri**.

### Communauté d'Agglomération du Niortais présente



MONTRI, L'appli de tri qui vous facilite la vie

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Télécharger dans  
l'App Store

★★★★★ 4,5/5

Tous les services déchets du territoire réunis dans une application

Guide du tri

Carte des points de collecte

Calendrier de collecte

Demandes et signalements

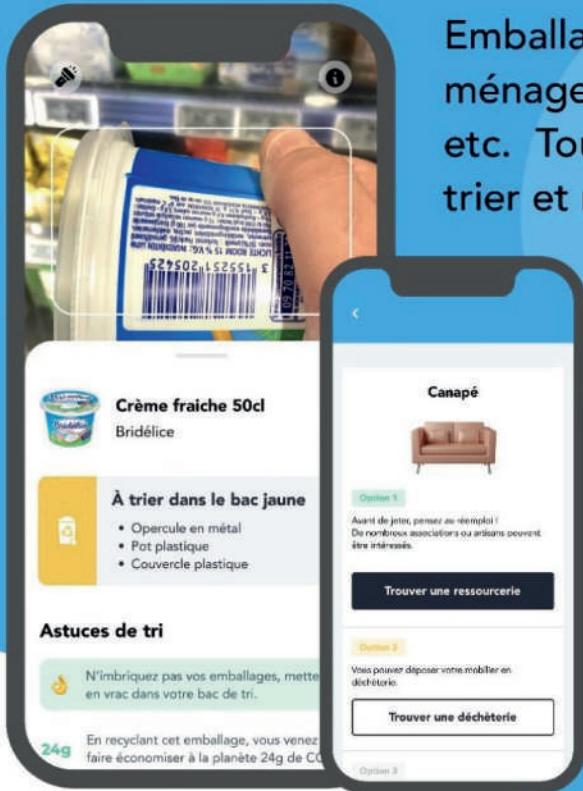
Actualités du territoire

Alertes personnalisées

Téléchargez moi !

[www.montri.fr](http://www.montri.fr)

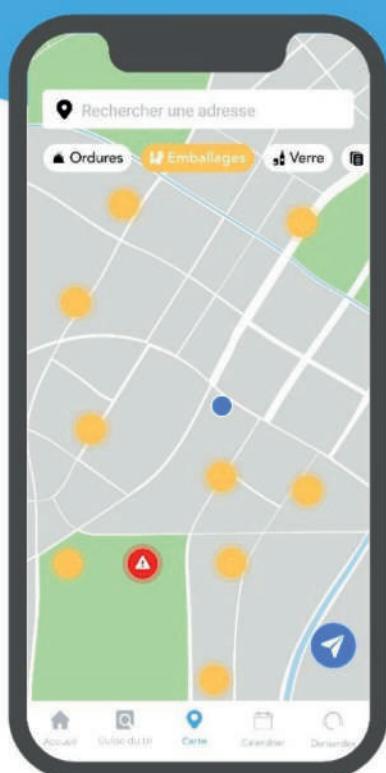
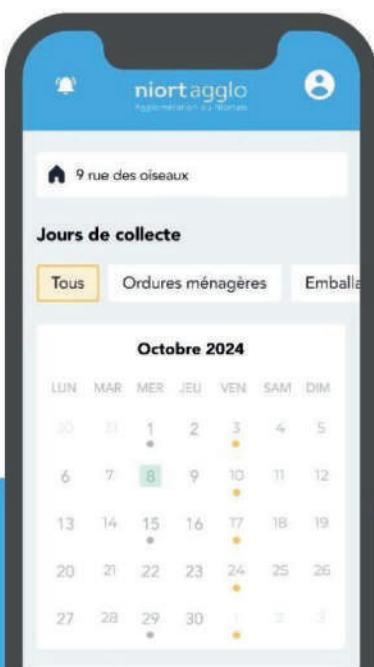
Cette application est disponible gratuitement sur smartphone (App Store et Google Play).



Emballages, biodéchets, électroménager, produits de bricolage etc. Toutes les infos pour bien trier et réduire votre impact.

Bornes à verre, papier déchèteries... Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous !

Bac jaune, bac gris, bac vert... Toutes les infos pour savoir quand sortir vos déchets.



... Et d'autres services à découvrir sur l'application !



## LE PETIT GUIDE DE TRI DES FÊTES



### LE PAPIER CADEAU

En papier ou en plastique dans la poubelle jaune  
(même avec les bouts de scotch et les agrafes)



### LES BOÎTES DE JOUET ET LES COLIS EN CARTON

Toutes les boîtes de jouets (avec fenêtre en plastique ou pas) dans la poubelle jaune

### LES EMBALLAGES DE CHOCOLATS OU DE PAPILLOTES

En aluminium, en plastique ou en papier dans la poubelle jaune



### LE RUBAN D'EMBALLAGE

En papier ou en plastique dans la poubelle jaune.  
S'il est en tissu, ré-utilisez-le ou mettez-le dans la poubelle d'ordures ménagères bordeaux

### LES SERVIETTES, ESSUIE-TOUT ET NAPPES EN PAPIER

Comme tous les papiers d'hygiène (souillés ou non) dans la poubelle d'ordures ménagères bordeaux



### LES EMBALLAGES EN VERRE, BOCAUX ET BOUTEILLES

Dans le point d'apport volontaire destiné au verre et dans la poubelle réservée au verre avec les bouchons et capsules (la coupe de champagne cassée ou l'assiette dans la poubelle d'ordures ménagères bordeaux)

### LES SAPINS

En déchèterie ou sur un point d'apport temporaire proposé par votre commune



### HUÎTRES ET FRUITS DE MER

Dans la poubelle d'ordures ménagères bordeaux

### JOUETS

S'ils sont encore en bon état, n'hésitez pas à les donner ou les apporter en ressourcerie, sinon en déchèterie



CITEO

niortagglo



Quelques changements à noter concernant l'emplacement des points d'apport volontaires (bacs collectifs pour le dépôt des emballages et papiers et du verre). Le point d'apport volontaire de La Cigogne qui se trouvait à proximité des Etablissements Forget a été déplacé il y a quelques semaines sur le terrain communal jouxtant l'ancienne mairie. Un nouveau point d'apport volontaire sera prochainement mis en place à Boisserolles au niveau du parking de l'ancienne mairie.

## Syndicat Plaine de Courance



### Les Parentales d'Octobre : une semaine pour partager, apprendre et s'amuser en famille !

Du 6 au 10 octobre 2025, le Syndicat de Communes Plaine de Courance a organisé « Les Parentales d'Octobre », un rendez-vous incontournable pour les familles du territoire. Cette semaine dédiée à la petite enfance et à l'enfance jeunesse a permis de créer des moments uniques entre parents, enfants, professionnel(les) et intervenants passionnés.

Au programme :

- ✓ Ateliers de motricité, Baby-Yoga et atelier Yoga pour éveiller les sens des petits et grands
- ✓ Découverte Snoezelen pour un moment de détente et de douceur
- ✓ Jeux en famille et ateliers créatifs en récup' pour stimuler l'imagination
- ✓ Escape Games familiaux pour relever des défis ensemble
- ✓ Une conférence inspirante : « *Le rythme des familles : cultiver l'ennui, libérer la créativité* »

Vous avez manqué cette édition ? Bonne nouvelle !

 **Les Parentales d'Octobre reviennent du 5 au 9 octobre 2026.**

Venez vivre des expériences enrichissantes, partager des rires et repartir avec des idées pour le quotidien. Nous vous attendons nombreux !

 Suivez-nous pour ne rien manquer :

- Réseaux sociaux du Syndicat de Communes Plaine de Courance : sur Instagram : ALSHSCPC et sur Facebook : Accueil de Loisirs Plaine de Courance et Petite Enfance Plaine de Courance
- Site internet : [www.scpc.fr](http://www.scpc.fr)



### Portage de repas à domicile : un service qui vous simplifie la vie !

*Notre agent vous livre 3 fois par semaine avec le sourire*



Vous ou l'un de vos proches rencontrez des difficultés à préparer vos repas ? Notre service de portage de repas à domicile est là pour vous !

Pourquoi choisir ce service ?

- Pratique : des repas équilibrés livrés directement chez vous.
- Adapté : menus variés, tenant compte des régimes spécifiques (sans sel ...).
- Sécurisant : un passage 3 fois par semaine qui permet aussi de garder un lien social.

Pour qui ? Ce service s'adresse aux personnes âgées, en convalescence ou en situation de handicap, mais aussi à toute personne ayant besoin d'aide ponctuelle.

Comment en bénéficier ? Un simple appel suffit ! Contactez le 05.49.26.42.11(Résidence du Petit Logis de Prahecq) ou au 05.49.26.05.22 (Accueil du SCPC).

## CIF-SP Solidaires entre les âges

Vous avez plus de 60 ans, la commune de Plaine d'Argenson en lien avec l'association « CIF-SP Solidaires entre les âges » vous proposent de participer à différents ateliers dont la grande diversité aura de quoi satisfaire tous les goûts !

Les ateliers "Papot'âge..." permettent d'orienter les activités selon les souhaits et désirs des participants. Le premier atelier de l'année 2026 (le 6 janvier) sera justement dédié à l'expression des attentes des participants.

Ces temps de partage sont gratuits et accompagnés d'une pause-café/thé où chacun peut apporter quelque chose à grignoter.

Si vous avez des difficultés de mobilité, nous pouvons nous organiser pour vous véhiculer entre votre domicile et la salle des fêtes de Prissé où ont lieu ces ateliers.

Nous vous espérons nombreux pour que ces moments soient riches en échanges et en découvertes.

The flyer features a central title 'ateliers BIEN-ÊTRE' in large, stylized letters. Surrounding the title are several text boxes and arrows: 'ATELIERS GRATUITS' with a green arrow pointing up; 'PERSONNES DE + DE 60 ANS' with an orange arrow pointing down-left; 'INTERVENANTS PROFESSIONNELS' with an orange arrow pointing up-right; and 'TRANSPORT SOLIDAIRE' with a green arrow pointing down-right. Below the main title, a call-to-action reads: 'PROFITEZ DE CES ATELIERS DÉCOUVERTE POUR PRENDRE SOIN DE VOUS !'. The text 'La Mairie de Plaine d'Argenson et l'association CIF-SP, Solidaires entre les âges vous invitent aux ateliers bien-être ! Café et thé d'accueil ainsi qu'un goûter partagé en fin d'atelier.' is present. A location pin indicates 'Salle des fêtes, Place de la mairie, 79360 Plaine-d'Argenson' and 'Les Mardis de 14h30 à 16h00'. A list of dates and activities follows:

- 06 Janvier 2026: Présentation du programme d'activité
- 20 Janvier 2026: Sophrologie ( Salle de la cure, avenue Saint Jean, 79360 Plaine d'Argenson)
- 03 Février 2026: Découverte de la matière, céramique
- 17 Février 2026: Atelier papot'âge, jeux, création...
- 03 Mars 2026: Sophrologie
- 17 Mars 2026: Découverte de la matière, céramique
- 31 Mars 2026: Atelier papot'âge, jeux, création...
- 14 Avril 2026: Sophrologie
- 28 Avril 2026: Vie affective et intime
- 12 Mai 2026: Les mots et les émotions: s'exprimer sereinement
- 26 Mai 2026: Prévention santé, l'alimentation
- 09 Juin 2026: Les mots et les émotions: s'exprimer sereinement
- 23 Juin 2026: Atelier papot'âge, jeux, création...
- 07 Juillet 2026: Atelier papot'âge, jeux, création...

Renseignements et inscriptions :  
sur le standard au **05 49 37 07 78**  
ou sur le téléphone de  
**Nathalie Raynaud, référente pour votre commune, 06 46 78 60 97**

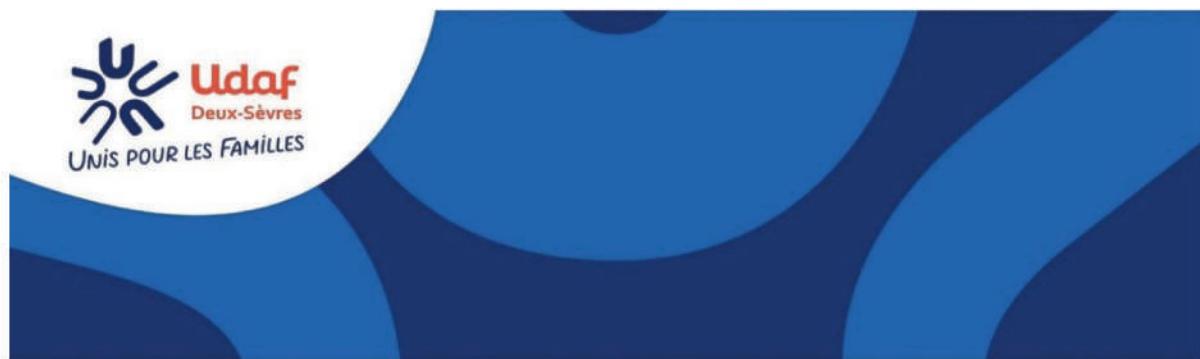
**cif-SP**  
SOLIDAIRES ENTRE LES ÂGES

Cofinancé par  
l'Union européenne

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA PRÉVENTION  
DE LA MORT ET ALERTEUR DES DÉS-SEINS

Ne pas jeter sur la voie publique. PrintOClock, imprimerie en ligne, 229 Rte de Seysses, 31100 Toulouse. CIF-SP, Solidaires entre les âges, SIRET : 49269087000042

## UDAF – S'Pass Familles



Un lieu d'accueil et de ressources pour toutes les familles

L'UDAF des Deux-Sèvres et le pôle Enfance, Famille et Parentalité développent « S'Pass Familles », un dispositif complet pour répondre aux besoins spécifiques des familles.

Que vous soyez confrontés à des difficultés éducatives, familiales ou financières, S'Pass Familles vous propose une large gamme de services pour vous soutenir dans votre rôle de parent.

Nos professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, conseillers) sont à votre disposition pour vous offrir un accompagnement individualisé et vous apporter écoute, conseils ou solutions pratiques. Vous pouvez également participer à des ateliers collectifs ou groupes de parole pour échanger avec d'autres parents, et partager vos préoccupations et défis du quotidien.

S'Pass Familles, c'est aussi des solutions de garde d'enfants, des dispositifs d'aide en cas de conflits ou violences intra-familiaux ainsi qu'un accompagnement budgétaire et administratif.

Pourquoi choisir S'Pass Familles de l'UDAF des Deux-Sèvres ?

Nos services sont là pour vous accompagner à chaque étape de votre parentalité et de votre vie familiale, en toute confidentialité et avec bienveillance.

### Contacts et informations

Pour en savoir plus et découvrir l'ensemble des services, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 49 04 76 76 ou par email [udaf@udaf79.asso.fr](mailto:udaf@udaf79.asso.fr)

Ensemble, nous trouverons la solution qui vous convient !

### *A propos de l'UDAF 79*

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (UDAF 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

Découvrez la diversité des services familiaux mis à votre disposition sur la protection juridique, le soutien aux aidants, l'accompagnement des conflits intra-familiaux, l'accompagnement budgétaire, la santé, le handicap, le logement... :

<https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>



## Violences conjugales

## **Les victimes de violences conjugales accueillies à l'UDAF des Deux-Sèvres**

**La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut aussi être psychologique, économique, sexuelle...**

Si vous ou un proche êtes victimes de violences conjugales, contacter l'accueil de jour.

C'est un lieu de pause, d'écoute, d'information et d'orientation, anonyme et gratuit. Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé, il a pour vocation d'accueillir les personnes avec ou sans enfants, confrontées à des violences au sein du couple ; et ce dans un cadre sécurisant et rassurant. L'objectif étant de permettre à une victime de sortir de l'isolement, de prévenir les situations d'urgence, de préparer et d'anticiper le départ éventuel du domicile.

C'est surtout une opportunité d'être soutenu dans toutes les démarches du parcours, de sortir des violences et ce en respectant le rythme et la temporalité de chaque victime.

Ce lieu propose un espace détente ; un espace adapté à l'accueil des enfants ; un accès internet et téléphone ; un espace documentation ; un accès à une boîte postale. Les personnes peuvent venir échanger, prendre un café, souffler pour mettre à distance le stress et l'anxiété pour quelques heures. Si elles le souhaitent, elles peuvent recevoir une aide, un soutien auprès d'un professionnel formé aux problématiques de la violence qui va les accompagner selon leurs demandes (écoute, préparation au départ, orientation vers des professionnels du droit, de la santé, assistant social, etc.).

L'accueil de jour est accessible :

Sans rendez-vous : Lundi 10 h 00 – 16 h 30

Mardi 10 h 00 – 16 h 30

Jeudi 10 h 00 – 16 h 30

Sur rendez-vous : Vendredi 10 h 00 – 16 h

Fermeture annuelle en août et semaine 52

*Les horaires d'ouvertures pourront être modifiés en fonction des nécessités de service*

Ce dispositif vient en appui, en complément et en relais des associations œuvrant en matière d'information sur les droits ; et des dispositifs d'accueils d'urgence existants sur le département.

## Contact :

Téléphone (ligne directe) : 05.49.04.76.90

Mail : accueildejour@udaf79.asso.fr

Adresse : 171 avenue de Nantes - CS 18519 - 79025 NIORT Cedex

# Et vous, ça va?



La VIOLENCE CONJUGALE n'est pas que physique  
PARLONS-EN ...



05 49 04 76 90

SI VOUS OU UN PROCHE ÊTES VICTIME, OU PENSEZ L'ÊTRE

L'ACCUEIL DE JOUR

LIEU DE PAUSE, D'ÉCOUTE, ANONYME ET GRATUIT



ACCUEIL DE JOUR POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE  
à l'UDAF des Deux-Sèvres - 171 avenue de Nantes - 79025 NIORT Cedex  
05 49 04 76 90 - accueildejour@udaf79.asso.fr

 <h2>Prise en charge des victimes de violences conjugales</h2> 			
<b>Dans l'urgence :</b>			
 <b>17 ou 112</b> Recours aux forces de l'ordre depuis un portable 24h/24h - 7j/7	 <b>114</b> Signalement par SMS 24h/24h - 7j/7	 <b>119</b> Signalement pour les enfants en danger	 <b>site web</b> Signalement en ligne, accès gratuit, anonyme 24h/24h - 7j/7  <b>SCAN ME</b>
<b>intervenants sociaux en gendarmerie &amp; commissariat</b> <b>Gendarmerie :</b> Bressuire : 06 24 85 32 55 / 06 86 41 19 25 Parthenay : 07 64 80 79 20 Niort, Mellois, Haut Val de Sèvre : 06 10 11 50 58 <b>Commissariat Niort :</b> 07 50 59 90 59	 <b>3919</b> Signalement auprès de la ligne nationale d'écoute, gratuite & anonyme 24h/24h - 7j/7	 <b>115</b> Pour être hébergé	<b>Signalement en pharmacie</b> Signaler des violences auprès des pharmacies, les officines feront le lien avec les forces de l'ordre 24h/24h - 7j/7
 <h3>Pour en parler et s'informer :</h3> 			
structures spécialisées du département <i>(réseaux STOP Violences 79 Nord, Gâtine, Niortais et Pays-Mellois/Haut Val de Sèvre)</i>			
 <b>05 49 17 39 61</b> <b>CIDFF des Deux-Sèvres</b> cidff79@orange.fr (Couvre l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres)	 <b>05 49 26 04 04</b> <b>France victimes 79</b> francevictimes79@orange.fr (Couvre l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres)	 <b>05 49 26 95 08 / 06 40 29 19 23</b> <b>Planning familial 79</b> mfpf.ad79@wanadoo.fr (Couvre l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres)	
 <b>05 49 04 76 90</b> <b>UDAF des Deux-Sèvres</b> accueildejour@udaf79.asso.fr (Couvre l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres)  Accueil de jour à Niort	 <b>06 30 08 47 53</b> <b>Intermède Nord Deux-Sèvres</b> violenceconjugale-nord79@intermedenor79.fr (Permanences à Thouars et Parthenay,  Accueil de jour à Bressuire)	 <b>07 88 91 00 96</b> <b>Permanence du barreau</b> SMS ou appel direct	 <b>05 49 09 18 40</b> <b>Ordre des avocats</b> 

## Retour en images sur quelques événements estivaux

- La conférence de Mathilde CHEVALAY organisée par les conseillers municipaux jeunes,
- La journée de clôture du festival de la 5<sup>ème</sup> saison, le 29 juin 2025,
- Le marché festif du 5 juillet 2025,
- La fête nationale

Nous ne pouvons que regretter l'annulation de notre second marché festif et le report (à deux reprises) du feu d'artifice du fait de conditions météorologiques inadaptées.

Ce n'est que partie remise !

UN GRAND MERCI à tous celles et ceux, petits et grands, qui ont aidé, participé et œuvré à la réussite de ces journées.









## Dates à retenir

### A vos agendas

- 16 janvier 2026 – Vœux de la municipalité
- 05 février 2026 – Balade thermographique (Saint-Etienne-la-Cigogne)
- 21 février 2026 – Repas des aînés (**changement de date**)
- 15 mars 2026 – Elections municipales (1<sup>er</sup> tour)
- 22 mars 2026 – Elections municipales (2<sup>nd</sup> tour)
- 13 juin et 29 août 2026 – Marchés festifs Parc de Prissé

### Les dates des prochains conseils municipaux

Pour mémoire, **les séances du conseil municipal sont publiques**. Il s'agit là d'un principe général qui garantit aux citoyens le droit d'être informés des décisions de leurs représentants, mais également de connaître des débats qui y concourent.

Ce libre accès est autorisé à toute personne sous réserve qu'elle adopte une attitude passive. A défaut, le conseil municipal pourrait décider de se réunir à huis clos.

- Mardi 13 janvier 2026
- Jeudi 26 février 2026

Les séances du conseil municipal débutent à 20h15, les dates des conseils municipaux peuvent être exceptionnellement modifiées.

### Les périodes d'accueil des jeunes gens (16-18 ans) dans le cadre du dispositif « ARGENT DE POCHE »

- Du lundi 6 au vendredi 10 avril 2026
- Du lundi 13 au vendredi 17 avril 2026
- Du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2026
- Du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2026

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du secrétariat de mairie, ils devront être déposés complets avant le 20 mars 2026 (pour les vacances de printemps) et avant le 19 juin (pour les vacances d'été).

### Information importante de SÉOLIS

Vous avez entendu parler de l'évolution des plages Heures Pleines / Heures Creuses et vous vous interrogez sur l'impact pour votre contrat ?

Pour les clients SÉOLIS, les heures creuses restent inchangées pour le moment. Cette évolution se déployera à compter de fin 2026.

En effet, cette évolution vise à aligner les plages tarifaires au rythme de la production renouvelable notamment solaire et à décaler la consommation vers des périodes moins critiques pour le réseau. Elle s'applique en premier lieu aux territoires ayant atteint un taux de déploiement du compteur Linky supérieur à 90 %.

Le moment venu, SÉOLIS vous accompagnera à chaque étape et vous tiendra informé(e) de toute évolution concernant votre contrat.

### Intramuros

La plateforme qui connecte les administrés à leur mairie : actualités, alertes, événements et services en un seul endroit.

Pour être informé rapidement de l'actualité du territoire.

Téléchargez l'application sur votre mobile en utilisant le QR code ci-contre.

